



## Tarifs EJP - CLIENTS PARTICULIERS

### Tarifs en extinction

A partir du 1er février 2024

<b>Puissance souscrite</b>	<b>Prime Fixe mensuelle en €/mois HT</b>	<b>Pointe Mobile en €/KWh HT</b>	<b>Heures Normales en €/KWh HT</b>
9	12,85	1,2454	0,1255
12	15,16	1,2454	0,1255
15	17,53	1,2454	0,1255
18	19,81	1,2454	0,1255
36	34,31	1,2454	0,1255

#### Taxes au 01/01/2024

\*Prix indiqués TTC comprenant : CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) -TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité ) à 0,021€ HT/KWh - TVA à 20% appliquée sur la consommation (en kWh), la TICFE - TVA à 5.5% appliquée sur l'abonnement et la CTA. Les tarifs de l'électricité sont régulés et contrôlés par décret ou par décision de la Commission de Régulation de l'Énergie, en conséquence une modification de prix n'est pas assimilable à une modification de contrat.